



**Une collaboration entre Ifremer, Marineland, le Seaquarium du Grau du Roi et deux organisations de pêcheurs professionnels (AMOP), financée par France Filière pêche, dans le but de définir des solutions durables et raisonnées pour réduire l'impact de la pêche à la palangre sur les espèces sensibles.**



© F.Poisson



© T. Tighilt

### **Des solutions pour réduire la mortalité des raies pastenagues violettes capturées accidentellement en Méditerranée.**

Une étude publiée dans la revue scientifique *Marine Policy*, évalue l'impact de deux types d'hameçons sur la raie pastenague violette (*Pteroplatytrygon violacea*), espèce non consommée et non-commercialisée mais capturée accidentellement.

Cette étude a été menée dans le cadre d'un projet qui a pour but de proposer des solutions pour réduire l'impact de la flottille palangrière ciblant le Thon Rouge (*Thunnus thynnus*) dans le golfe du Lion sur les espèces sensibles et non commercialisées. Ce métier, en développement depuis quelques années, est encore peu documenté.

Les premiers résultats du projet indiquaient que la raie pastenague violette représente près de la moitié des captures en nombre, se classant au premier rang des cinq principales espèces capturées. Compte tenu des niveaux élevés de captures, une plus grande attention a été accordée à cette espèce afin d'éviter des problèmes de conservation futurs.

Aussi, les effets de la forme des hameçons (hameçons circulaires et droits) sur la rétention des hameçons ont été étudiés sur 10 individus suivis dans les bassins de Marineland pendant plusieurs mois. Cette étude, regroupant des chercheurs de l'Ifremer de l'unité de recherche MARBEC (MARine Biodiversity, Exploitation and Conservation) située à Sète, le Marineland d'Antibes et le Seaquarium du Grau-du-Roi, a été menée en étroite collaboration avec les pêcheurs de l'AMOP (Association méditerranéenne des organisations de producteurs).

« L'objectif était de mutualiser nos compétences afin de trouver des solutions adaptées aux contraintes et aux réalités du terrain » insistent Sidonie Catteau, biologiste à Marineland, et François Poisson, responsable du projet.

Les expériences ont montré que l'hameçon droit couramment utilisé par les pêcheurs était expulsé rapidement soit dans les 6 jours après la capture, permettant une reprise rapide de l'alimentation et une guérison rapide des plaies, garantissant ainsi de meilleures chances de survie. Alors que le temps d'expulsion des hameçons circulaires s'est révélé beaucoup plus long. Des pratiques de manipulation appropriées maximisant la sécurité de l'équipage et la survie après la libération ont donc pu être identifiées. Elles ont montré qu'il était préférable d'extraire les hameçons avec un outil adapté appelé dégorgeoir avant la remise à l'eau de l'individu surtout quand ils sont circulaires. Si cette opération s'avère difficile, il est conseillé au pêcheur de couper la ligne au ras de l'œil de l'hameçon. D'autres approches d'atténuation efficaces pour la pêche sont proposées et discutées. Ces propositions figurent dans un manuel du pêcheur responsable qui regroupe les bonnes pratiques dédié aux pêcheurs pour libérer les animaux dans les meilleures conditions possibles.

[https://www.opquota.com/assets/pdf/Guidelfremer\\_2016\\_web.pdf](https://www.opquota.com/assets/pdf/Guidelfremer_2016_web.pdf)

L'adoption de bonnes pratiques pour manipuler et relâcher les animaux capturés accidentellement réduit considérablement leur mortalité. Par ailleurs, des essais sur des hameçons et des appâts plus grands devraient être entrepris pour évaluer la rentabilité et confirmer la réduction de l'impact sur les espèces de prises accessoires. L'intérêt de la recherche pour le bien-être du poisson dans les pêches de capture a augmenté ces dernières années et cette question devrait être considérée comme un domaine de recherche crucial dans les années à venir.

**Ces travaux de recherche innovants, ouvrent la voie à d'autres investigations sur les espèces accidentellement capturées lors des activités de pêche maritime.**

*A propos de Marineland*

*1er parc marin d'Europe, Marineland s'étend sur 25 hectares et héberge plus de 40 espèces. Avec plus d'un million de visiteurs par an, il est aussi le site touristique le plus visité de la Côte d'Azur.*

*Au travers de l'association Marineland, le Parc œuvre activement pour la conservation des espèces vulnérables et de leur environnement. Il est un des rares parcs au monde à maîtriser la reproduction d'espèces menacées comme les requins gris et les tortues Caouanne. En 2018, Marineland a obtenu l'agrément du programme international American Humane Conservation, relatif au bien-être et au traitement humain porté à ses animaux.*

*A propos de l'Ifremer :*

*L'Ifremer contribue, par ses travaux et expertises, à la connaissance des océans et de leurs ressources, à la surveillance du milieu marin et du littoral et au développement durable des activités maritimes. À ces fins, il conçoit et met en œuvre des outils d'observation, d'expérimentation et de surveillance, et gère des bases de données océanographiques.*

*L'Ifremer est placé sous la tutelle conjointe des ministères de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et de la Transition écologique et solidaire.*

**Contacts presse:**

MARINELAND

**Chloé Valette**

Communication manager

c.valette@marineland.fr

Tel. : +33 (0)4 28 70 53 62

Mob. : + 33 (0)6 65 53 30 78

Elodie Cusse

Attachée de presse

elodie@pascalevenot.com

Tel. : +33 (0)1 53 53 44 64

